

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral en date du 18 juillet 2008, une enquête publique est ouverte du lundi 1^{er} septembre 2008 au samedi 4 octobre 2008 inclus sur le projet de plan de prévention des risques majeurs d'inondation prévisibles pour les communes de Bessières, Bondigoux, Buzet-sur-Tarn, La Magdeleine-sur-Tarn, Layrac-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Villematier, Villemur-sur-Tarn en vue de son approbation par arrêté préfectoral.

Les pièces présentées à l'appui dudit projet et comprenant notamment, pour chaque commune :

- note de présentation du bassin de risques incluant l'analyse des aléas
- note communale incluant l'analyse des enjeux
- zonage réglementaire et règlement associé
- les documents graphiques.

auxquelles sont joints les avis prévus à l'article R 562-7 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles, en application de l'article R 123-6 du code de l'environnement ;

Elles resteront déposées dans les mairies concernées, pendant 34 jours entiers et consécutifs du lundi 1^{er} septembre 2008 au samedi 4 octobre 2008 inclus.

Chaque intéressé pourra prendre connaissance du dossier tous les jours, aux heures d'ouverture habituelles des secrétariats des mairies, dimanches et jours fériés exceptés.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur les registres à feuillets non mobiles spécialement ouverts à cet effet, et déposés dans chaque mairie concernée.

Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, et pendant la même période aux mairies de Bessières, Bondigoux, Buzet-sur-Tarn, La Magdeleine-sur-Tarn, Layrac-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Villematier et Villemur-sur-Tarn, au commissaire enquêteur désigné à cet effet :

D'autre part, M. DELAYE Nicolas commissaire enquêteur désigné à cet effet, se tiendra à la disposition des intéressés qui désireraient lui faire part directement de leurs observations dans les mairies de :

- BESSIERES, samedi 6 septembre 2008 de 9 h 00 à 12 h 00
- VILLEMATIER, vendredi 12 septembre 2008 de 9 h 00 à 12 h 00
- BUZET-sur-TARN, vendredi 12 septembre 2008 de 15 h 00 à 17 h 45
- LAYRAC-sur-TARN, mercredi 17 septembre 2008 de 9 h 30 à 12 h 30
- VILLEMUR-sur-TARN, mercredi 17 septembre 2008 de 14 h 00 à 17 h 00
- BONDIGOUX, vendredi 19 septembre 2008 de 14 h 00 à 17 h 00
- MIREPOIX-sur-TARN, samedi 27 septembre 2008 de 9 h 00 à 12 h 00
- LA MAGDELEINE-sur-TARN, mardi 30 septembre 2008 de 15 h 00 à 18 h 00
- VILLEMUR-sur-TARN, samedi 4 octobre 2008 de 9 h 00 à 12 h 00

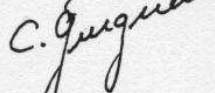
Le présent avis sera inséré à deux reprises dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Le même avis sera publié par voie d'affiches et par tous autres procédés en usage dans la commune intéressée quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur donnera son avis et ce avant le 5 novembre 2008.

A Toulouse, le 25 JUL. 2008

Pour le chef du Service Risques et Sécurité



Cyril GUIGNARD

Responsable de l'Unité Prévention des Risques.